

**Budget 2014 :**

***La culture et les arts –  
Encore les secousses des compressions  
budgétaires de 2012, mais  
des jours meilleurs à l’horizon?***

**Analyse annuelle du budget fédéral  
dans la perspective du secteur de la culture**

Préparée pour  
la [Conférence canadienne des arts](#)  
la [Coalition canadienne des arts](#)  
et la [Saskatchewan Arts Alliance](#)

**Décembre 2014**

## Table des matières

Sommaire .....	2
L'ensemble de la situation.....	4
Le ministère du Patrimoine canadien .....	8
Portefeuille du Patrimoine canadien.....	8
Priorités ministérielles .....	8
Structure de rapport du Ministère et dépenses liées aux Résultats stratégiques .....	9
Développements dans les sous-secteurs culturels.....	14
Arts.....	17
Patrimoine .....	19
Industries culturelles.....	22
Radiodiffusion, production audiovisuelle et nouveaux médias.....	22
Publication .....	24
Enregistrement sonore.....	24
Autres dépenses .....	25
Autres facteurs qui ont une incidence sur le secteur culturel .....	27
Annexe .....	28

## SOMMAIRE

La présente analyse budgétaire examine le financement fédéral des arts et de la culture dans le budget fédéral de 2014. Elle explore le financement du ministère du Patrimoine canadien (Patrimoine canadien), des autres organismes culturels fédéraux et des sociétés d'État; elle se penche sur les tendances organisationnelles et de financement à Patrimoine canadien; elle regarde les dépenses au titre des programmes clés des industries des arts, du patrimoine et de la culture; et elle touche d'autres facteurs qui influencent le secteur.<sup>1</sup>

Il ressort six grandes constatations de l'analyse. **Premièrement, il n'y a pas eu de nouvelles réductions du financement dans le budget de 2014** : les compressions annoncées dans le budget de 2012 se poursuivent, mais dans l'ensemble, les niveaux de financement sont demeurés relativement stables par rapport à la dernière année financière. Comme dans le budget de l'an dernier, malgré son insistance sur les emplois et la croissance économique, le gouvernement ne semble pas se soucier d'investir dans la création d'emplois et dans la croissance du secteur culturel.

**Deuxièmement**, comme l'indique le titre de l'analyse de cette année, **l'impact des compressions budgétaires de 2012 continue de se faire sentir**. Le portefeuille de Patrimoine canadien a subi près de 200 M\$ de réductions permanentes entre 2012-2013 et 2014-2015, la majorité infligée à CBC/Radio-Canada (115 M\$) et à Patrimoine canadien (46,2 M\$), sans oublier Téléfilm, l'Office national du film (ONF) et Bibliothèque et Archives Canada qui ont également été durement touchés. Ces réductions s'ajoutent au fait que depuis maintenant plusieurs années, le gouvernement n'a pas rajusté son financement pour couvrir l'inflation des coûts des biens et des services, ce qui a provoqué un impact important en particulier sur les grands organismes comme CBC/Radio-Canada ou Patrimoine canadien, qui comptent beaucoup d'employés.

De plus, même si le gouvernement a protégé le financement du Conseil des Arts du Canada (le Conseil des Arts), au prorata de la population, le financement du Conseil des Arts a diminué de 2,5 % entre 2005-2006 et 2013-2014. Le fonds de dotation du Conseil des Arts est également grevé par la volatilité persistante des marchés financiers. Et les fonds dont le Conseil des Arts dispose sont sans cesse étirés, particulièrement depuis qu'il a entrepris de soutenir le plus possible l'accès au marché international par suite de l'annulation des programmes *Promotion des arts* (PromArt) et *Routes commerciales* en 2008. Un autre facteur est la difficulté pour le Conseil des Arts de soutenir la croissance du secteur culturel, particulièrement à la lumière de l'apparition de pratiques et de formes artistiques nouvelles émanant de l'évolution des technologies numériques.

**Troisièmement, la meilleure nouvelle dans le budget de 2014 est que le gouvernement s'est engagé à rendre le financement annuel supplémentaire de 25 M\$ du Conseil des Arts du Canada permanent à compter de 2015-2016. Il s'est également engagé à assurer le financement continu et permanent d'un certain nombre de programmes d'arts et de culture à Patrimoine canadien** (le Fonds du Canada pour l'investissement en culture, le Fonds

---

<sup>1</sup> Comme de nombreux lecteurs le savent, la Conférence canadienne des arts (CCA) s'est livrée à l'analyse annuelle du budget jusqu'à la suspension de ses activités en 2012. Ensuite, son conseil d'administration de transition a tendu initialement le flambeau de l'analyse budgétaire de 2013 à la Coalition canadienne des arts. Cette année, le conseil d'administration de la CCA fait équipe avec la Coalition et la Saskatchewan Arts Alliance pour parrainer l'analyse du budget de 2014.

du Canada pour les espaces culturels, le Fonds du Canada pour la présentation des arts, le Fonds du livre du Canada et le Fonds de la musique du Canada). Bien que ces mesures fournissent au secteur un niveau de stabilité et de prévisibilité qui est bien accueilli, elles ne représentent toutefois pas une augmentation du financement global.

Compte tenu de ce qui précède, **bien que la situation dans son ensemble témoigne d'une stabilité relative des niveaux de financement depuis la dernière année financière, la réalité « sur le terrain » est que les organismes du domaine des arts – en particulier les plus petits – éprouvent des difficultés devant les compressions.** De plus, les réductions des effectifs des organismes de financement ont embourbé le système, retardant l'examen à point nommé des propositions de financement. Les histoires d'horreur abondent : des organismes qu'on laisse en plan en les informant à très court préavis que leurs propositions n'ont pas été approuvées, parfois à la dernière minute. Les organismes de moins grande envergure ont également de la difficulté à composer avec les processus administratifs de plus en plus lourds. Et comme nous allons le voir plus loin, d'autres facteurs touchent le secteur de la culture, comme les incidences négatives de la nouvelle *Loi sur le droit d'auteur* (2012) sur le revenu des artistes et des créateurs ou la diminution de la contribution du secteur privé à la création du contenu canadien.

**Quatrièmement, quelques-uns des développements les plus inquiétants se produisent dans le secteur de l'audio-visuel, durement touché par les compressions de 2012.** Cela comprend les réductions du financement et du soutien de CBC/Radio-Canada, de l'ONF et de Téléfilm. Ensemble, ces réductions diminuent considérablement le soutien de la production du contenu canadien et ont un effet d'entraînement sur l'ensemble du secteur culturel.

**Cinquièmement, sur une note positive, comme l'indique le titre de l'analyse de cette année, il y a peut-être des jours meilleurs à l'horizon. Le gouvernement Harper a annoncé un retour à l'équilibre budgétaire à partir du budget fédéral de 2015. Avec le retour prévu de l'équilibre budgétaire, il est impératif que les organismes des arts et de la culture encouragent le gouvernement à réinvestir et à faire des investissements nouveaux dans le secteur.** Il faut reconstruire la capacité à l'intérieur des organismes de financement et du secteur lui-même, et renforcer les niveaux de soutien des organismes culturels fédéraux et des programmes qu'ils administrent. De plus, le moment est propice pour promouvoir le soutien d'activités ou de domaines nouveaux dans le secteur de la culture.

**Finalement, dans cette ligne de pensée, l'une des priorités du gouvernement est maintenant la célébration du 150<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération en 2017. Si du financement nouveau devait apparaître (il n'est pas clair encore si cela sera le cas ou si l'on puisera dans les budgets existants), il serait probablement appliqué à la célébration du 150<sup>e</sup> anniversaire. Le secteur des arts et de la culture aurait donc intérêt à cibler cet objectif dans ses efforts de promotion.** On pourrait notamment mettre en valeur le rôle important que les arts et la culture ont joué dans le développement social et économique du pays, et le rôle essentiel que les arts et la culture peuvent jouer à l'avenir.

\* \* \*

C'est dans ce contexte que l'analyse a été préparée. Le texte est en trois sections. La première examine « l'ensemble de la situation » des niveaux de financement globaux des principales institutions culturelles fédérales. La deuxième se concentre sur le ministère du Patrimoine canadien, examinant sa structure organisationnelle, ses dépenses et ses niveaux de dotation. La troisième examine de plus près les dépenses dans les principaux programmes des industries des arts, du patrimoine et de la culture.

## L'ENSEMBLE DE LA SITUATION

Cette section examine « l'ensemble de la situation » pour le secteur culturel au regard des niveaux de financement dans le budget de 2014. Elle discute également des réductions annoncées dans le budget de 2012, dont la mise en œuvre est maintenant à sa dernière année.

Le tableau 1 montre les dépenses concernant le ministère du Patrimoine canadien, des sociétés d'État et des organismes choisis pour la période de 2013-2014 à 2014-2015 (chaque organisme est examiné de manière plus approfondie plus loin dans l'analyse). Le tableau indique aussi les compressions budgétaires de 2012 à titre d'information; ces réductions sont déjà reflétées dans les chiffres de dépenses du tableau.

**Dans l'ensemble, le secteur de la culture n'a pas été aussi malmené qu'il aurait pu l'être par les compressions budgétaires de 2012. Le gouvernement a maintenu les niveaux de financement du Conseil des Arts du Canada et des musées fédéraux, mais certains organismes ont subi des réductions importantes : CBC/Radio-Canada, l'ONF et Téléfilm Canada ont tous subi une solide réduction de 10 %.** Bibliothèque et Archives Canada, le Centre national des Arts et le ministère du Patrimoine canadien ont également subi des réductions de 8,2 %, de 5,3 % et de 3,5 % respectivement. Il faut noter que ces réductions s'ajoutent à celles des processus d'Examen stratégique et à l'obligation pour les organismes fédéraux d'absorber les augmentations salariales et autres de nature administrative ces dernières années.

La deuxième, la troisième et la quatrième colonne du tableau présentent respectivement les compressions budgétaires de 2012 pour 2013-2014, les dépenses du Budget principal de 2013-2014 et les dépenses totales pour l'année 2013-2014 (ces dernières incluent les dépenses des Budgets des dépenses supplémentaires). Les deux colonnes suivantes présentent les compressions permanentes continues des dépenses annoncées dans le budget de 2012 et les dépenses à ce jour pour 2014-2015 du Budget principal des dépenses et de la première série des Budgets supplémentaires (Budget supplémentaire A). Comme il a été mentionné précédemment, **compte tenu de l'amélioration de la situation financière du gouvernement, il demeure possible que le secteur reçoive du financement supplémentaire par l'entremise des Budgets supplémentaires.**

Les deux dernières colonnes montrent l'augmentation (et la diminution) des dépenses entre 2014-2015 à ce jour et (a) le Budget principal de 2013-2014 et (b) les dépenses totales en 2013-2014 (Budget principal et Budgets supplémentaires). En ce qui a trait à ces deux colonnes, la présente analyse est axée sur l'avant-dernière : l'écart entre les dépenses du Budget principal sur douze mois. C'est la meilleure comparaison de « pommes avec des pommes » à entreprendre à l'heure actuelle.

**Tableau 1 : Préviation des dépenses pour le ministère du Patrimoine canadien, des sociétés d'État et des organismes culturels particuliers, de 2013-2014 à 2014-2015 (en millions de dollars)**

Organisme <sup>1</sup>	Prévisions de dépenses de 2013-2014			Prévisions de dépenses de 2014-2015 à ce jour		Augmentation (diminution) entre les Prévisions de 2014-2015 à ce jour et...	
	Compressions budgétaires de 2012 pour 2013-2014	Budget principal	Budget des dépenses total <sup>2</sup>	Compressions permanentes continues du Budget de 2012 en date de 2014-2015	Budget principal et Budget supplémentaire A <sup>3</sup>	Budget principal de 2013-2014	Budget total des dépenses de 2013-2014
Ministère du Patrimoine canadien	(42,2) (3,3 %)	1 317,2	1 321,6	(46,2) (3,5 %)	1 390	72,8 5,5 %	68,4 5,2 %
Conseil des Arts du Canada	-	180,3	181,4	-	182,1	1,8 1 %	0,7 0,4 %
CBC/Radio-Canada	(69,6) (6,5 %)	1 064,8	1 064,8	(115) (10,7 %)	1 038	(26,8) (2,5 %)	(26,8) (2,5 %)
Bibliothèque et Archives Canada	(6,6) (5,6 %)	98,3	99	(9,6) (8,2 %)	95,9	(2,4) (2,4 %)	(3,1) (3,1 %)
Centre national des Arts	(1,8) (5,1 %)	33,8	34,1	(1,9) (5,3 %)	34,2	0,4 1,2 %	0,1 0,3 %
Musée des beaux-arts du Canada	-	43,4	43,4	-	43,8	0,4 0,9 %	0,4 0,9 %
Musée canadien de l'histoire	-	57,4	58,9	-	63,4	6 10,5 %	4,5 7,6 %
Musée canadien pour les droits de la personne	-	31,7	31,7	-	21,7	(10) (31,5 %)	(10) (31,5 %)
Musée canadien de l'immigration du Quai 21	-	18,5	18,5	-	9,9	(8,6) (46,5 %)	(8,6) (46,5 %)
Musée canadien de la nature	-	25,8	25,8	-	26,1	0,3 1,2 %	0,3 1,2 %
Musée des sciences et de la technologie du Canada	-	26,5	26,5	-	26,9	0,4 1,5 %	0,4 1,5 %
Office national du film	(3,3) (5 %)	62,9	62,9	(6,7) (10 %)	59,9	(3) (4,8 %)	(3) (4,8 %)
Téléfilm Canada	(6) (5,7 %)	99,6	99,6	(10,6) (10 %)	99,6	0 0 %	0 0 %
<b>TOTAL</b>	<b>(130,7) (4,3 %)</b>	<b>3 060,2</b>	<b>3 068,2</b>	<b>(191,1) (6,2 %)</b>	<b>3 091,5</b>	<b>31,3 1 %</b>	<b>23,3 0,8 %</b>

**Nota :** La somme des chiffres pourrait ne pas correspondre aux totaux indiqués parce qu'ils ont été arrondis.

<sup>1</sup>Ces organismes génèrent aussi des revenus annuels.

<sup>2</sup>Dépenses totales énoncées dans le Budget principal de 2013-2014 et dans les Budgets supplémentaires A, B et C de 2013-2014. L'Annexe répartit les dépenses énoncées dans les Budgets supplémentaires pour chaque organisme. Les compressions budgétaires de 2012 pour 2013-2014 sont indiquées à titre d'information et sont déjà reflétées dans les chiffres de dépenses pour chaque organisme. La section trois de la présente analyse détaille les compressions de chaque organisme dans les exercices 2013-2014 et 2014-2015.

<sup>3</sup>Aucun des organismes présentés dans le tableau n'a reçu de financement additionnel dans le Budget supplémentaire A. Les chiffres du Budget principal reflètent les compressions budgétaires de 2012 et tout le financement additionnel que les organismes ont reçu pour des projets spéciaux (comme les Jeux panaméricains), les augmentations de salaire et autres aspects semblables.

**Sources** : gouvernement du Canada, *Budget principal de 2014-2015, Parties I et II : Le Plan de dépenses du gouvernement et le Budget principal*; gouvernement du Canada, *Budget supplémentaire A de 2014-2015 pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015*; gouvernement du Canada, *Budget principal de 2013-2014, Parties I et II : Le Plan de dépenses du gouvernement et le Budget principal*; gouvernement du Canada, *Budget supplémentaire A de 2013-2014 pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014*; gouvernement du Canada, *Budget supplémentaire B de 2013-2014 pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014*; gouvernement du Canada, *Budget supplémentaire C de 2013-2014 pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014*; gouvernement du Canada, *Emplois, croissance et prospérité à long terme : Plan d'action économique de 2012* (Budget de 2012); gouvernement du Canada, *Emplois, croissance et prospérité à long terme : Plan d'action économique de 2013* (Budget de 2013); gouvernement du Canada, *Sur la voie de l'équilibre : Créer des emplois et des opportunités* (Budget de 2014).

## **Les niveaux de financement sont demeurés stables entre 2013-14 et 2014-2015**

Comme l'avant-dernière cellule de la rangée du bas du tableau le révèle, **dans l'ensemble, les niveaux de financement demeurent relativement inchangés entre 2013-2014 et 2014-2015 (augmentation de 31,3 M\$ ou 1 %).**

**Plus de la moitié des organismes qui figurent dans le tableau ont connu des augmentations modestes de leur financement :** le ministère du Patrimoine canadien (72,8 M\$ ou 5,5 %), le Conseil des Arts du Canada (1,8 M\$ ou 1 %), le Centre national des Arts (0,4 M\$ ou 1,2 %), le Musée des beaux-arts du Canada (0,4 M\$ ou 0,9 %), le Musée canadien de la nature (0,3 M\$ ou 1,2 %), et le Musée des sciences et de la technologie du Canada (0,4 M\$ ou 1,5 %). Les compressions budgétaires de 2012 sont reflétées dans ces chiffres, mais comme il est noté plus loin dans l'analyse, certains de ces organismes ont reçu du financement supplémentaire à d'autres fins.

**Cinq organismes ont vu leur financement diminuer :** CBC/Radio-Canada (26,8 M\$, une baisse de 2,5 %), Bibliothèque et Archives Canada (2,4 M\$, une baisse de 2,4 %), le Musée canadien des droits de la personne (baisse de 10 M\$ ou 31,5 %), le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 (baisse de 8,6 M\$ ou 46,5 %), et l'ONF (baisse de 3 M\$ ou 4,8 %). Comme il est expliqué plus loin dans la présente analyse, pour certains, cela est la conséquence de la mise en œuvre de la dernière année des compressions budgétaires de 2012 (CBC/Radio-Canada, Bibliothèque et Archives Canada et l'ONF), tandis que pour d'autres, cela est la conséquence de la conclusion du financement fédéral des projets d'immobilisations (les musées).

**Seul Téléfilm Canada n'a pas connu de changement de son niveau de financement** entre le Budget principal de l'an dernier et celui de cette année.

Les sections suivantes de l'analyse portent sur les aspects particuliers derrière les changements de financement pour chaque organisme.

## **Des jours meilleurs à l'horizon? Le retour à l'équilibre budgétaire en 2015**

Le gouvernement Harper a annoncé que le Canada continue d'être sur la voie du retour à l'équilibre budgétaire en 2015. En octobre 2014, le ministre des Finances a annoncé que le redressement de l'économie du Canada a fait en sorte que le déficit de 2014-2015 serait plus petit que prévu (5,2 G\$ au lieu de 15,9 G\$) et que le budget de 2015 marquera le retour à l'équilibre du Trésor fédéral. Et selon les prévisions financières publiées le 12 novembre 2014 par le nouveau ministre des Finances Joe Oliver, nous devrions voir une série d'excédents budgétaires annuels à compter de l'an prochain de 1,9 G\$ en 2015-2016 à 13,1 G\$ en 2019-2020. Ces chiffres laissent peu de marge au gouvernement conservateur pour annoncer de nouvelles dépenses importantes ou des réductions d'impôt dans le budget de 2015. En effet, et probablement en lien avec l'élection fédérale à venir en 2015, certaines mesures ont déjà été mises en place. Cela inclut le fractionnement du revenu (l'allègement fiscal pour les familles), les augmentations de la Prestation universelle pour la garde d'enfants, l'augmentation des plafonds de déduction pour frais de garde d'enfants, et le doublement du crédit d'impôt de 500 \$ pour la condition physique des enfants à 1 000 \$, en rendant le crédit remboursable. La mise à jour indique qu'Ottawa aurait affiché un petit surplus pour l'année financière 2014-2015, n'eût été la série de réductions d'impôt annoncée récemment. Au lieu, Ottawa prévoit maintenant un déficit de 2,9 G\$ cette année.

Néanmoins, **il y a peut-être encore une possibilité pour le secteur des arts et de la culture d'encourager le gouvernement à réinvestir dans la culture dans le budget de 2015.**



## **LE MINISTÈRE DU PATRIMOINE CANADIEN**

La présente section examine la structure organisationnelle et de rapport du ministère du Patrimoine canadien et les niveaux des dépenses et des ressources humaines dans ses secteurs de résultats stratégiques de 2012-2013 à 2016-2017. Les changements du financement des principaux programmes de subventions et de contributions du Ministère sont examinés dans la section qui suit.

### **Portefeuille du Patrimoine canadien**

Le ministère du Patrimoine canadien est dirigé par la ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles, l'honorable Shelly Glover (Saint-Boniface à Winnipeg, au Manitoba). Avant son arrivée au Parlement à titre de députée en 2008, M<sup>me</sup> Glover a été membre du Service de police de Winnipeg pendant presque 20 ans. La ministre Glover est une anglophone et métisse bilingue. Le portefeuille du Patrimoine canadien inclut aussi le ministre d'État au Sport, l'honorable Bal Gosal (Bramalea-Gore-Malton, en Ontario).

Le portefeuille du Patrimoine canadien comprend le ministère du Patrimoine canadien et plus d'une douzaine d'autres organismes culturels, y compris deux organismes de services spéciaux (l'Institut canadien de conservation et le Réseau canadien d'information sur le patrimoine), des organismes (par exemple Bibliothèque et Archives Canada, l'Office national du film et le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes), des sociétés d'État (comme le Conseil des Arts du Canada, les musées fédéraux, le Centre national des Arts et CBC/Radio-Canada) et la Commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels. En plus de son administration centrale à Gatineau, au Québec, le Ministère compte cinq bureaux régionaux et plus d'une douzaine de points de service dans l'ensemble du pays.

### **Priorités ministérielles**

Le Rapport sur les plans et les priorités de 2014-2015 du Ministère fait état de quatre priorités pour l'année financière 2014-2015 :

- célébrer le patrimoine et l'histoire du Canada en préparation du 150<sup>e</sup> anniversaire du pays en 2017, incluant l'infrastructure des établissements du patrimoine, les projets communautaires, les monuments nationaux et terminer le Musée canadien de l'histoire;
- créer un « secteur culturel prospère » : développer les occasions à l'ère numérique et de la mondialisation, incluant soutenir les organismes artistiques, culturels et patrimoniaux en appuyant l'utilisation des technologies numériques dans leurs activités, mettre en œuvre la Loi sur la modernisation du droit d'auteur, et inclure les préoccupations culturelles dans les accords commerciaux internationaux;
- investir dans les collectivités, y compris travailler avec les provinces et les territoires et les autres partenaires pour encourager l'activité physique et les arts chez les jeunes, travailler avec les partenaires fédéraux à la mise en œuvre de la Feuille de route pour les langues officielles et appuyer la préparation des Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015 à Toronto; et
- maintenir l'efficacité des opérations et l'excellence du service, y compris rationaliser l'administration des subventions et contributions (présentation des demandes en ligne).

Ces priorités demeurent essentiellement les mêmes depuis 2012-2013. Avant 2012-2014, le gouvernement ne mettait pas autant d'emphase sur l'histoire du Canada et le sport qu'il ne le fait

depuis quelques années. Signalons un changement important en ce qui a trait à la deuxième priorité, concernant les préoccupations culturelles dans le milieu international et numérique, y compris les accords commerciaux internationaux. Cette priorité est en harmonie avec les intérêts d'un certain nombre d'organismes du secteur des arts et de la culture.

### **Structure de rapport du Ministère et dépenses liées aux Résultats stratégiques**

**Le Ministère utilise la même structure de rapport pour ses activités depuis 2009-2010.** Elle réunit les industries des arts, de la culture et du patrimoine sous le même Résultat stratégique. Aux fins de la présente analyse, cela facilite le suivi des changements des dépenses sur 12 mois dans ces secteurs.

Le Tableau 2 présente la structure de rapport. Il répartit les activités du Ministère en trois Résultats stratégiques, sept activités de programme et diverses sous-activités de programme. Le premier Résultat stratégique est axé sur la création et l'accessibilité des expressions artistiques et du contenu culturel et couvre toute la programmation du Ministère dans les industries des arts, du patrimoine et de la culture. Le deuxième est axé sur l'identité canadienne (y compris certains programmes qui touchent le secteur culturel), tandis que le troisième comprend les activités du Ministère dans le sport. Les programmes de financement liés à chacun des Résultats stratégiques sont énoncés dans la colonne des sous-activités de programme.

Les programmes de la troisième colonne liés à chacun des Résultats stratégiques n'ont pas changé depuis quelques années, sauf quelques exceptions. Le programme sur le droit d'auteur indiqué dans l'activité de programme Industries culturelles du Résultat stratégique 1 est devenu la Politique du droit d'auteur et du commerce international et comprend le mandat de développer les positions canadiennes sur le droit d'auteur et la politique commerciale dans les négociations commerciales.

Dans la rangée *Appartenance au Canada* du Résultat stratégique 2, un nouveau programme a été ajouté : *Expérience de la capitale*. Ce programme comprend les fonctions de la Région de la capitale nationale que le gouvernement a transférées de la Commission de la capitale nationale au ministère du Patrimoine canadien. Cela comprend les « événements et célébrations de grande envergure (p. ex., la fête du Canada et le Bal de Neige), commémorations, interprétation et mise en valeur des sites et symboles d'importance nationale, représentation des provinces et des territoires dans la RCN, art public, activités destinées aux jeunes et services destinés aux visiteurs » (ministère du Patrimoine canadien, *Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015*). Le Fonds pour l'histoire du Canada, créé l'an dernier par le gouvernement pour célébrer et commémorer l'histoire du Canada, a aussi été ajouté à cette section du tableau. Le programme Études canadiennes a disparu entretemps de la liste, puisque le gouvernement a annulé ce programme de 1,15 M\$, qui était axé sur les relations universitaires internationales. En ce qui a trait à ce dernier programme, il y a lieu de noter que les subventions et contributions aux « relations universitaires » au Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international ont également diminué considérablement, passant de 17,9 M\$ en 2012-2013 à 7,1 M\$ en 2013-2014 et en 2014-2015 respectivement.

**Tableau 2 : Ministère du Patrimoine canadien : Architecture et dépenses des activités de programme, de 2012-2013 à 2016-2017**

Résultats stratégiques	Activités de programme	Sous-activités de programme	Dépenses réelles de 2012-2013	Prévisions des dépenses et dépenses prévues en millions de dollars			Dépenses prévues en millions de dollars	
				Dépenses projetées de 2013-2014	Dépenses prévues de 2014-2015	Augmentation / (diminution) des dépenses	2015-2016	2016-2017
<b>Résultat stratégique 1:</b>  <b>Les expressions artistiques et le contenu culturel canadiens sont créés et accessibles au pays et à l'étranger</b>	Arts	Fonds du Canada pour la présentation des arts, Fonds du Canada pour les espaces culturels, Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts, Fonds du Canada pour l'investissement en culture, Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération.	117,8	119,5	116,6	(2,9) (2,4 %)	43,3	43,3
	Industries culturelles	Politique de la radiodiffusion et des communications numériques, Fonds des médias du Canada, Politique du film et de la vidéo, Crédits d'impôt pour la production cinématographique ou magnétoscopique canadienne, Fonds de la musique du Canada, Fonds du livre du Canada, Fonds du Canada pour les périodiques, Politique du droit d'auteur et du commerce international, Examen des investissements dans le secteur culturel, TV5.	304,4	304,4	302,3	(2,1) (0,7 %)	285,1	285,1
	Patrimoine	Programme d'aide aux musées, Programme d'indemnisation des expositions itinérantes au Canada, Réseau canadien d'information sur le patrimoine, Institut canadien de conservation, Programme des biens culturels mobiliers.	40	42,8	39,6	(3,2) (7,5 %)	35,6	35,6
<b>Résultat stratégique total 1</b>			<b>462,2</b>	<b>466,7</b>	<b>458,5</b>	<b>(8,2)</b> <b>(1,8 %)</b>	<b>364</b>	<b>364</b>
<b>Ressources humaines (ETP)</b>			<b>s.o.</b>	<b>s.o.</b>	<b>548,6</b>	<b>s.o.</b>	<b>440</b>	<b>440</b>
<b>Résultat stratégique 2:</b>  <b>Les Canadiens partagent, expriment et apprécient leur identité canadienne</b>	Appartenance au Canada	Programme des célébrations et des commémorations, Expérience de la capitale, Cérémonial d'État et protocole, Fonds pour l'histoire du Canada, Programme Échanges Canada, Les jeunes s'engagent.	79,6	58,5	64,4	5,9 10,1 %	61,1	60,3
	Engagement et participation communautaire	Programme des droits de la personne, Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine, Programme des Autochtones.	47,5	46,7	44,6	(2,1) (4,5 %)	44,6	43,4
	Langues officielles	Programme de développement des communautés de langue officielle, Programme de mise en valeur des langues officielles, Programme de coordination des langues officielles.	359,4	351,2	353,1	1,9 0,5 %	353,3	353
<b>Résultat stratégique total 2</b>			<b>486,5</b>	<b>456,3</b>	<b>462,2</b>	<b>5,9</b>	<b>459</b>	<b>456,8</b>

						<b>1,3 %</b>		
<b>Ressources humaines (ETP)</b>			<b>s.o.</b>	<b>s.o.</b>	<b>480,7</b>	<b>-</b>	<b>480,7</b>	<b>398,2</b>
<b>Résultat stratégique 3:</b>	Sport	Programme d'accueil, Programme de soutien au sport, Programme d'aide aux athlètes.	225	339,1	398,1	590 17,4 %	241,7	204,2
<b>Les Canadiens participent et excellent dans les sports</b>								
<b>Résultat stratégique total 3</b>			<b>225</b>	<b>339,1</b>	<b>398,1</b>	<b>59</b> <b>17,4 %</b>	<b>241,7</b>	<b>204,2</b>
<b>Ressources humaines (ETP)</b>			<b>s.o.</b>	<b>s.o.</b>	<b>134,3</b>	<b>-</b>	<b>134,3</b>	<b>134,3</b>
<b>Services internes</b>	Soutien à la gouvernance et à la gestion, Services de gestion des ressources, Services de gestion des biens		73,8	85,6	71,3	(14,3) (16,7 %)	70	70
<b>Ressources humaines (ETP)</b>			<b>s.o.</b>	<b>s.o.</b>	<b>640,8</b>	<b>-</b>	<b>633,2</b>	<b>633,2</b>
<b>DÉPENSES TOTALES ÉNONCÉES DANS LE RAPPORT SUR LES PLANS ET LES PRIORITÉS</b>			<b>1 247,4</b>	<b>1 347,8</b>	<b>1 390</b>	<b>42,2</b> <b>3,1 %</b>	<b>1 134,7</b>	<b>1 095</b>
<b>Ressources humaines (ETP)</b>			<b>s.o.</b>	<b>s.o.</b>	<b>1 724,4</b>	<b>-</b>	<b>1 608,1</b>	<b>1 605,6</b>
<b>COMPRESSIONS DU MINISTÈRE ANNONCÉES DANS LE BUDGET DE 2012 (CUMULATIVES)</b>			<b>(17,8)</b>	<b>(42,2)</b>	<b>(46,2)</b>	<b>-</b>	<b>(46,2)</b>	<b>-</b>

**Note :** La somme des chiffres pourrait ne pas correspondre aux totaux indiqués parce qu'ils ont été arrondis.

**Sources :** *Patrimoine canadien, Rapport sur les plans et les priorités de 2014-2015*; gouvernement du Canada, *Emplois, croissance et prospérité à long terme : Plan d'action économique de 2012 (Budget de 2012)*.

Les colonnes de chiffres du tableau montrent les Dépenses réelles pour 2012-2013, les Prévisions de dépenses et les Dépenses prévues pour la période de 2013-2014 à 2016-2017, telles que présentées dans le *Rapport sur les plans et les priorités* de 2014-2015 du Ministère. Cette section du tableau montre également les ressources humaines attribuées à chaque Résultat stratégique pour la période de 2014-2015 à 2016-2017. Les effectifs sont mesurés en équivalents temps plein (ETP), dont chacun équivaut essentiellement à un poste à temps plein (les chiffres des ETP pour 2012-2013 et 2013-2014 ne sont pas indiqués dans le Rapport sur les plans et les priorités).

**Il faut garder à l'esprit que les chiffres des Dépenses prévues pour 2015-2016 et 2016-2017 n'ont pas été votés par le Parlement et qu'ils peuvent donc être changés, sans oublier non plus qu'ils ne reflètent pas les dépenses des programmes qui devaient être renouvelés en 2015-2016. Il faut donc les interpréter avec prudence. Comme il est indiqué ci-dessous, un certain nombre de programmes artistiques et culturels qui devaient être renouvelés en 2015-2016 ont été renouvelés sur une base permanente et continue dans le budget de 2014.**

Avec ces réserves à l'esprit, **quatre observations émergent. Premièrement, les niveaux totaux de financement du Ministère demeurent largement les mêmes, en augmentant légèrement (de 3,1 % ou 42,2 M\$).**<sup>2</sup>

**Deuxièmement, entre 2013-2014 et 2014-2015, les niveaux de financement demeurent stables pour les Résultats stratégiques 1 et 2** (baisse de 1,8 % pour le Résultat stratégique 1 et hausse de 1,3 % pour le Résultat stratégique 2). Entretemps, le troisième Résultat stratégique, **Sport, bénéficie d'une augmentation de 59 M\$ (17,4 %)**, surtout en raison des dépenses supplémentaires pour les Jeux panaméricains et parapanaméricains de Toronto. **Services internes connaît une baisse de 16,7 % (14,3 M\$)** : les Prévisions des dépenses en 2013-2014 sont beaucoup plus élevées que les autres chiffres de dépenses parce qu'elles comprennent les dépenses qui ne sont pas énumérées dans la colonne des dépenses prévues. Cette dernière colonne ne fait état que des dépenses incluses dans le processus de Budget principal, lesquelles n'incluent pas le financement pour le report des budgets d'exploitation (subsidés qui sont reportés d'une année à l'autre) ni les besoins en matière de rémunération (les ministères doivent absorber ces augmentations de coûts à même leur budgets existants).

**Troisièmement, concernant les projections de dépenses à moyen terme, les dépenses prévues pour 2015-2016 et 2016-2017 ont tendance à diminuer, particulièrement dans le cas des Résultats stratégiques 1 et 3** (de 458,5 M\$ en 2014-2015 à 364 M\$ en 2015-2016 et également en 2016 pour le Résultat stratégique 1, et de 398,1 M\$ à 241,7 M\$ en 2015-2016 et 204,2 M\$ en 2016-2017). **Les diminutions en ce qui a trait au Résultat stratégique 1 viennent de la nécessité de renouveler un certain nombre de programmes : le Fonds du Canada pour les espaces culturels et le Fonds du Canada pour l'investissement en culture, et des volets du Fonds du Canada pour la présentation des arts, du Fonds de la musique du Canada, du Fonds du livre du Canada et du Réseau canadien d'information sur le patrimoine. Le gouvernement a annoncé que ces programmes seront renouvelés sur une base permanente et continue dans le budget de 2015. Les diminutions liées au Sport sont le fait de la réduction des dépenses requises pour les Jeux panaméricains et parapanaméricains.**

---

<sup>2</sup> L'augmentation générale dans ce tableau (42,2 M\$) diffère légèrement des augmentations indiquées dans le tableau 1 de la section qui précède (68,4 M\$), parce que le Rapport sur les plans et les priorités énonce les « prévisions de dépenses » pour 2013-2014 plutôt que les chiffres du Budget principal et des Budgets supplémentaires utilisés pour produire le tableau 1.

**La dernière observation a trait aux réductions des effectifs.** Comme le montre le tableau, le nombre d'ETP pour l'ensemble du Ministère diminue de 1 724 en 2014-2015 à juste un peu plus de 1 600 en 2015-2016 et 2016-2017. Les réductions s'appliquent au Résultat stratégique 1, où les ETP chutent de 548,6 à 440; il faut toutefois interpréter cette donnée avec prudence, parce qu'elle reflète la nécessité de renouveler un certain nombre de programmes en 2015-2016, comme indiqué plus haut. Comme ces programmes ont été renouvelés, la réduction devrait sans doute être beaucoup moins sévère.

Il faut toutefois garder à l'esprit que **le Ministère a subi des compressions importantes de ses effectifs depuis quelques années.** Le budget de 2012 a éliminé 38 postes et un exercice de réduction interne du déficit avant le budget de 2012 a éliminé le nombre énorme de 500 ETP (360 étaient des postes permanents et 140 étaient associés aux Jeux olympiques de 2010 à Vancouver et à l'Exposition de Shanghai).

## **DÉVELOPPEMENTS DANS LES SOUS-SECTEURS CULTURELS**

**La présente section examine les niveaux de financement et les développements notables au sein des organismes énoncés dans le tableau 1 et des principaux programmes au ministère du Patrimoine canadien.** Les dépenses de financement du ministère du Patrimoine canadien dans les domaines des langues officielles, des programmes autochtones et du sport sont également examinées afin de surveiller les tendances dans ces domaines de programmation.

Le tableau 3 présente les niveaux de financement de ces divers programmes pour 2013-2014 et pour 2014-2015. Il montre les dépenses totales pour 2013-2014 (Budget principal et Budgets supplémentaires), les dépenses du Budget principal de 2014-2015 et du Budget supplémentaire A et les réductions de programme qui ont suivi le budget de 2012.

**La dernière colonne du tableau montre la détermination du gouvernement à fournir du financement continu à un certain nombre de programmes à compter de l'année financière 2015-2016.** Cela inclut 30,1 M\$ au Fonds du Canada pour l'investissement en culture, 30 M\$ au Fonds du Canada pour les espaces culturels, et 18 M\$ au Fonds du Canada pour la présentation des arts.

**Dans l'ensemble, le financement des programmes artistiques et culturels au ministère du Patrimoine canadien n'a pratiquement pas changé par rapport à 2013-2014.** Là où il y a eu des augmentations de financement, elles visaient d'autres activités ministérielles, notamment le sport en préparation des Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015.

**Il pourrait y avoir des dépenses supplémentaires pour 2014-2015 par l'entremise des Budgets supplémentaires B et C,** qui seront présentés plus tard au cours du présent exercice.

**Tableau 3 : Ministère du Patrimoine canadien : Subventions et contributions particulières, de 2013-20/14 à 2015-2016 (en dollars)**

Subventions et contributions	Compressions annoncées après le Budget de 2012	2013-2014			2014-2015	Budget 2014 : engagements permanents pour 2015-2016
		Budget principal	Budgets supplémentaires A, B et C	Total	Budget principal et Budget supplémentaire A <sup>1</sup>	
<b>Arts</b>						
Programme de Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine		17 655 000	-	17 655 000	17 655 000	
Fonds du Canada pour la présentation des arts		28 972 742	-	28 972 742	28 972 742	\$18 M
Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts		22 779 440	-	22 779 440	22 779 440	
Fonds du Canada pour l'investissement en culture	Capitales culturelles du Canada, éliminé en 2012-2013	21 972 205	-	21 972 205	22 031 705	\$30.1 M
Fonds du Canada pour les espaces culturels		27 358 613	1 000 000	28 358 613	25 508 613	\$30 M
<b>Patrimoine</b>						
Programme d'aide aux musées		15 739 964	-	15 739 964	15 739 964	
Fonds pour l'histoire du Canada		4 300 000	-	4 300 000	6 187 390	
<b>Industries culturelles</b>						
Fonds du livre du Canada		36 666 301		36 666 301	36 666 301	\$9 M
Fonds des médias du Canada		134 146 077	-	134 146 077	134 146 077	
Fonds de la musique du Canada	Creators' Assistance Component eliminated in 2012-13	22 789 231	1 150 000	23 939 231	23 939 231	\$8.8 M
Fonds du Canada pour les périodiques		74 774 598	-	74 774 598	74 774 598	
<b>Autres subventions et contributions s</b>						
Programme des célébrations et commémorations		14 494 367	310 000	14 804 367	10 494 367	
Subventions et contributions au sport		28 000 000		28 000 000	28 000 000	
Programme d'aide aux athlètes		145 815 064		145 815 064	142 815 064	
Programme de soutien du sport		146 109 211		146 109 211	213 752 765	
Programme d'accueil de manifestations sportives						
Langues officielles		111 523 131		111 523 131	111 523 131	
Programme de mise en valeur des langues officielles		221 671 990		221 671 990	224 421 990	
Programme de développement des communautés de langue officielle						
Programme des autochtones		17 549 757	-	17 549 757	22 854 078	



<sup>1</sup> Le Budget supplémentaire A n'incluait pas de financement additionnel pour les programmes présentés dans ce tableau.

**Sources** : gouvernement du Canada, *Budget principal de 2014-2015, Parties I et II : Le Plan de dépenses du gouvernement et le Budget principal*; gouvernement du Canada, *Budget supplémentaire A de 2014-2015 pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015*; gouvernement du Canada, *Budget principal de 2013-2014, Parties I et II : Le Plan de dépenses du gouvernement et le Budget principal*; gouvernement du Canada, *Budget supplémentaire A de 2013-2014 pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014*; gouvernement du Canada, *Budget supplémentaire B de 2013-2014 pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014*; gouvernement du Canada, *Budget supplémentaire C de 2013-2014 pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014*; gouvernement du Canada, *Emplois, croissance et prospérité à long terme : Plan d'action économique de 2012* (Budget de 2012); gouvernement du Canada, *Sur la voie de l'équilibre : Créer des emplois et des opportunités* (Budget de 2014).

## — ARTS —

Le programme ***Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine*** a pour objectif « d'amener les Canadiens à s'engager dans leurs collectivités par le truchement des arts de la scène et des arts visuels, et par l'expression, la célébration et la préservation du patrimoine historique local » (*Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015* du ministère du Patrimoine canadien). Le fonds soutient les festivals locaux, les commémorations communautaires et les projets patrimoniaux qui commémorent des personnalités ou des événements locaux ayant marqué la collectivité. **Le niveau de financement de ce programme est demeuré le même que l'an dernier : 17,7 M\$.**

**Le Fonds du Canada pour la présentation des arts a également reçu le même niveau de financement que l'an dernier : 29 M\$.** Le programme a pour objectif de donner aux Canadiens « un accès [direct] à des expériences artistiques professionnelles des plus variées dans leurs collectivités ... [en fournissant] un financement aux organismes [canadiens sans but lucratif] qui présentent des festivals artistiques ou des saisons de spectacles professionnels » (*Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015* du ministère du Patrimoine canadien). **Une portion importante (18 M\$) du financement du programme doit se terminer à la fin de la présente année financière.** Elle représente la portion du programme liée aux contributions. Le reste est attribué aux subventions, et a déjà été intégré dans le budget de base du Ministère. **Dans le budget de 2014, le gouvernement a pris l'engagement de rendre le financement de contribution de 18 M\$ permanent dans le budget de 2015. Cela veut dire qu'une fois la somme de 18 millions de dollars renouvelée, le financement total du programme (29 M\$) sera permanent.**

**Le financement du Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts est également demeuré le même à 22,8 M\$.** Le programme « vise à contribuer au perfectionnement de créateurs canadiens et de futurs chefs de file, sur le plan culturel, dans le secteur des arts au Canada en appuyant la formation d'artistes très prometteurs par l'intermédiaire d'établissements qui proposent une formation de haut calibre » (*Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015* du ministère du Patrimoine canadien).

Le **Fonds du Canada pour l'investissement en culture** « aide les organismes voués aux arts et au patrimoine à générer et à diversifier leurs sources de revenus, à renforcer leurs compétences et leurs aptitudes en affaires et à mieux s'ancrer dans leurs collectivités » (*Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015* du ministère du Patrimoine canadien). **Le financement de ce programme a augmenté légèrement cette année, de 21,97 M\$ en 2013-2014 à 22,03 M\$ en 2014-2015. Le budget de 2014 contenait l'engagement d'inclure le programme dans le budget de base du Ministère dans le budget 2015 à un niveau de 30,1 M\$, dont 25,4 M\$ seront attribués aux subventions et aux contributions.**

**Le programme comprend trois volets.** Le volet des ***Incitatifs aux fonds de dotation*** encourage les Canadiens à contribuer aux fonds de dotation des arts en fournissant du financement de contrepartie. Le volet ***Initiatives stratégiques*** « finance les projets améliorant l'efficacité des pratiques de gestion et d'affaires de multiples organismes » (*Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015* du ministère du Patrimoine canadien). ***Appui limité aux organismes artistiques en situation précaire*** est un volet rarement utilisé permettant au gouvernement fédéral de s'associer avec d'autres niveaux de gouvernement et le secteur privé dans le but d'aider un organisme voué aux arts à ne pas faire faillite.

**Le financement du *Fonds du Canada pour les espaces culturels* a diminué de 28,4 M\$ en 2013-2014 à 25,5 M\$ en 2014-2015.** Le programme vise à « favoriser l'amélioration des conditions matérielles liées à la création, à la diffusion, à la présentation et à l'exposition d'œuvres artistiques et patrimoniales » et à « améliorer et à rendre plus accessibles aux Canadiens les arts de la scène, les arts visuels, les arts médiatiques, les collections muséales et les expositions patrimoniales » (*Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015* du ministère du Patrimoine canadien). **Le programme est censé devenir un programme permanent et continu dans le budget de 2015 à un niveau de financement de 30 M\$, dont 25,4 M\$ seront distribués en subventions et contributions. Il est opportun de noter que ce niveau de 30M\$ était celui attribué au programme lors de sa création en 2002-2003, un montant qui s'est avéré insuffisant pour répondre aux besoins du secteur.**

**Conseil des Arts du Canada.** Comme nous l'indiquions dans les analyses du budget des années antérieures, **le gouvernement s'est engagé à ne pas réduire le financement du Conseil des Arts du Canada dans son exercice de réduction du déficit du budget de 2012.** C'était une bonne nouvelle pour le secteur des arts, qui avait exhorté le gouvernement à ne pas réduire le financement du Conseil des Arts. **Le Conseil des Arts a reçu d'autres bonnes nouvelles dans le budget de 2014 : le gouvernement a annoncé que son financement complémentaire annuel de 25 M\$ deviendrait un élément de son financement permanent et continu dans le budget de 2015.**

**Entre 2013-2014 et 2014-2015, le financement du Conseil des Arts du Canada a augmenté légèrement jusqu'à 182,1 M\$** (voir le tableau 1). Cela constitue une augmentation par rapport au financement de 181,4 M\$ en 2013-2014.

Comme le montre l'Annexe du présent document, en 2013-2014, le Conseil des Arts a reçu 180,3 M\$ dans le Budget principal et 1,1 M\$ de plus dans les Budgets supplémentaires. Le financement additionnel dans les Budgets supplémentaires comprenait ce qui suit :

- Un transfert de 127 000 \$ du ministère du Patrimoine canadien par l'entremise du Budget supplémentaire B de 2013-2014 pour « soutenir des projets de coopération multilatéraux [de théâtre] de langue française, ainsi que pour assurer la participation du Canada aux réunions de la Commission internationale du théâtre francophone »;
- Un transfert de 800 000 \$ du ministère du Patrimoine canadien dans le Budget supplémentaire C au titre du Programme national de traduction pour l'édition du livre;
- Un crédit de 250 000 \$ dans le Budget supplémentaire C de 2013-2014 « pour promouvoir les langues officielles et accroître la vitalité des communautés minoritaires de langue officielle conformément à la Feuille de route pour les langues officielles de 2013 à 2018 ».

Bien que ce qui précède soit clairement une bonne nouvelle, on constate que le financement du Conseil des Arts du Canada a en réalité diminué quand on le considère en dollars constants par habitant. **Comme nous l'avons rapporté l'an dernier, entre 2005-2006 et 2012-2013, en dollars constants par habitant, le financement du Conseil des Arts du Canada a diminué de 2,5 %.**<sup>3</sup>

---

<sup>3</sup> Documentation préparée par le Conseil des Arts du Canada (document intitulé *Parliamentary Appropriation, 2005-06 to 2012-13*).

De plus, en augmentant son soutien des artistes et des organismes du secteur des arts pour les aider à percer les marchés étrangers, le Conseil des Arts du Canada se trouve en réalité à en faire plus avec moins. De plus, la volatilité persistante du marché financier continue de grever le fonds de dotation du Conseil. À ce jour, cela n'a pas réduit les subventions du Conseil, qui peut s'appuyer sur les réserves générées par son revenu de placements des années précédentes.

Le tableau 1 montre que **le financement attribué au Centre national des arts (CNA) dans le Budget principal de cette année était supérieur de 0,4 M\$ (1,2 %) à celui du Budget principal de l'an dernier. L'organisme a maintenant absorbé la compression complète de 1,9 M\$ (5,3 %) que lui avait fait subir le budget de 2012. La compression complète a été introduite sur trois ans : 100 000 \$ en 2012-2013 (0,3 %), 1,8 M\$ en 2013-2014 (5,1 %) et 1,9 M\$ en 2014-2015 (5,3 %). Les compressions visaient principalement la programmation, dont le financement a diminué de 18,1 M\$ en 2012-2013 à 16,7 M\$ cette année.**

Pour la dernière année financière, le Centre national des arts a reçu des transferts de 300 000 \$ dans le Budget supplémentaire B : 75 000 \$ du ministère du Patrimoine canadien pour les *Zones théâtrales* tous les deux ans et 250 000 \$ du ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement pour soutenir la tournée de l'Orchestre du Centre national des Arts en Chine à l'automne 2013. Au moment où cette analyse allait sous presse, le gouvernement annonçait un investissement de 110M\$ afin de moderniser les salles de spectacle du CNA et de doter l'édifice d'un atrium vitré et d'une nouvelle entrée. Les travaux doivent être complétés d'ici la fin de 2017, année du 150<sup>ème</sup> anniversaire de la Confédération.

Le financement attribué au **Musée des beaux-arts du Canada a augmenté de 1 % cette année (0,4 M\$), passant de 43,4 M\$ dans le Budget principal de 2013-2014 à 43,8 M\$ dans l'exercice courant.** L'augmentation est conférée aux dépenses d'exploitation et d'immobilisation. Néanmoins, l'organisme est aux prises avec une augmentation des dépenses d'entretien de ses installations et de ses collections et explore des façons de diversifier ses sources de revenus.

Finalement, en 2013-2014, la **Fondation Michaëlle Jean** a reçu une subvention de 654 395 \$ dans le Budget supplémentaire C « afin de promouvoir les arts, la créativité et la participation communautaire ».

## — PATRIMOINE —

Le financement du **Programme d'aide aux musées (PAM) est demeuré stable** dans le Budget principal de cette année à 15,7 millions de dollars. Le programme offre une aide financière aux musées et aux établissements apparentés canadiens « pour des activités visant à faciliter l'accès des Canadiens à notre patrimoine, à favoriser la préservation du patrimoine culturel du Canada, notamment la préservation de collections représentatives du patrimoine culturel autochtone, et à favoriser l'essor des connaissances, des compétences et des pratiques professionnelles liées aux fonctions muséales clés » (*Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015* du ministère du Patrimoine canadien). Il convient cependant de noter que de cette somme de 15,7 M\$, seulement 6,7M\$ est destiné aux subventions et accords de contribution avec les institutions muséales. Le ministère du Patrimoine canadien utilise en effet ce programme pour livrer d'autres initiatives, comme Jeunesse Canada au travail. **Comme l'indiquaient les analyses budgétaires précédentes, malgré le niveau stable de financement, le programme n'a pas connu d'augmentation majeure de financement depuis 1982.** À la création du programme en 1982, son niveau de financement initial était 6,7 M\$, soit le même montant actuellement destiné à appuyer financièrement les institutions muséales. Selon une évaluation faite par l'Association des

musées canadiens, si on tient compte de l'inflation et de la croissance démographique, le montant équivalent environ trente ans plus tard devrait être de 62 M\$! Et cela ne tient pas compte de l'augmentation du nombre de musées actifs au pays, qui sont plus ou moins deux fois plus nombreux qu'au début des années 1980.

**En juin 2013, le gouvernement a annoncé un certain nombre de mesures de promotion de l'histoire canadienne, y compris des modifications du PAM :** accroître la création d'expositions et leur accès en éliminant la nécessité pour les expositions d'histoire itinérantes de voyager à l'extérieur de leur province ou de leur territoire d'origine pour être admissible à du financement, soutenir l'augmentation de la production et du partage des expositions sur « des événements ou des personnages clés de l'histoire du Canada » et faciliter l'emprunt, par des musées, d'artefacts provenant des collections du Musée canadien de l'histoire et du Musée canadien de la guerre (*Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015* du ministère du Patrimoine canadien).

**L'an dernier, le gouvernement a créé le Fonds pour l'histoire du Canada, qui a reçu 4,3 M\$ de financement au cours de la dernière année financière et 6,3 M\$ en 2014-2015.** Le Fonds « incite les Canadiens à se renseigner sur l'histoire du Canada, ainsi que sur la vie civique et la politique publique » (*Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015* du ministère du Patrimoine canadien) en soutenant la création de matériel didactique, d'expériences d'apprentissage et de réseaux. Les principales initiatives incluent la création des Prix d'histoire du gouvernement du Canada, la production de deux nouvelles Minutes du patrimoine chaque année jusqu'aux fêtes du 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada en 2017, et l'augmentation du soutien de la création du matériel pédagogique.

**Bibliothèque et Archives Canada (BAC) a subi une diminution considérable dans le budget de 2012 : 9,6 M\$ (8,2 %) de financement continu à compter de l'année financière 2014-2015 (voir le tableau 1).** Le financement de l'organisme a diminué de 2,4 M\$ par rapport au Budget principal de l'an dernier : de 98,3 M\$ dans le Budget principal de 2013-2014, il passe à 95,9 M\$ en 2014-2015. La réduction nette se traduit principalement par la réduction finale de 3 M\$ prévue dans le budget de 2012; par une diminution de 2,6 M\$ pour la conversion d'installations de Gatineau, au Québec en installations d'entreposage à haute densité; par une diminution de 0,4 M\$ pour le transfert des services de technologie à Services partagés Canada; par une augmentation de 2,6 M\$ de Travaux publics pour regrouper et rationaliser les locaux de BAC et en raison d'une réduction de ses besoins d'espace; et une augmentation de 0,9 M\$ pour des rajustements concernant les coûts relatifs au personnel. De même, en 2013-2014, Bibliothèque et Archives Canada a reçu un remboursement de 700 000 \$ de Travaux publics en raison d'une réduction de ses besoins de locaux.

Comme nous l'avons noté dans l'analyse de l'an dernier, **les compressions imposées à Bibliothèque et Archives Canada dans le budget de 2012 ont soulevé une vive indignation des archivistes, des universitaires, de la communauté du secteur muséal et des Canadiens en général.** L'organisme a éliminé le Programme national de développement des archives (1,7 M\$) qui finançait les conseils des archives provinciaux et territoriaux pour subventionner les activités d'archivage locales. L'organisme a également réduit son programme des acquisitions et son soutien de l'accès public aux archives, mis un terme à la Passerelle des bibliothèques canadiennes, un portail Web national, et mis en place des frais de recouvrement des coûts pour la location de locaux et de matériel à ses bureaux d'Ottawa. Il a également réduit ses effectifs – en sus des réductions des effectifs effectuées avant le budget de 2012. Et dans son rapport de la fin novembre 2014, le Vérificateur général exprimait de sérieuses préoccupations quant à la capacité de l'organisation à s'acquitter de son mandat, notant un retard

considérable dans le traitement des archives (98 000 boîtes de documents en attente). Il ajoutait que l'organisme est mal préparé pour recevoir les tonnes d'archives électroniques que lui enverront les ministères et qu'il a des programmes désuets, inadéquats ou non-existant quant à la politique de rétention des documents gouvernementaux.

**La loi adoptée en décembre 2013 a transformé officiellement le Musée canadien des civilisations en Musée canadien de l'histoire.** Le nouveau mandat de l'organisme est axé principalement sur ce qui suit : « le Musée racontera l'histoire du Canada et de ses habitants de façon plus complète, plus inclusive et plus authentique que jamais. Pour ce faire, il mettra davantage l'accent sur les gens, les événements et les réalisations qui ont façonné le développement de notre pays, caractérisé le vécu du Canada et construit notre identité nationale » (Budget principal de 2014-2015). **Le financement du Musée augmente de 6 M\$ (10,5 %) dans le Budget principal de cette année**, de 57,4 M\$ en 2013-2014 à 63,4 M\$ en 2014-2015 (voir le tableau 1). **L'augmentation découle principalement du financement nouveau ponctuel de 5,5 M\$ pour la création du Musée** (locaux, exposition, éducation et communications). Au total, le gouvernement fournira 25 million de dollars au Musée sur la période de quatre ans que doit durer sa transformation : 1,0 M\$ en 2012-2013, 1,5 M\$ en 2013-2014, 5,5 M\$ en 2014-2015 et 17,0 M\$ en 2015-2016. Étant donné l'engagement du gouvernement de protéger les musées fédéraux des compressions budgétaires de 2012, le Musée n'a pas subi de diminutions de financement dans l'exercice de réduction des dépenses.

Comme le montre le tableau 1, **le financement du Musée canadien pour les droits de la personne a diminué de 10 M\$ entre 2013-2014 et 2014-2015 (de 31,7 M\$ à 21,7 M\$). La diminution reflète la fin des injections anticipées de capital de 35 M\$ fournies à l'organisme par le gouvernement fédéral en 2013-2014.** Celles-ci étaient attribuées au Musée étant donné que le financement public n'avait pas progressé aussi rapidement qu'on l'espérait.

L'année 2014-2015 marque l'ouverture officielle du Musée le 20 septembre 2014. Les dirigeants du Musée prévoient que l'institution accueillera 100 000 visiteurs. Au cours de cette première année de fonctionnement à temps plein, le Musée se concentrera sur ce qui suit : terminer la construction et l'aménagement de l'immeuble du musée, organiser la galerie, les expositions, le contenu et la programmation; déployer la campagne de marketing, y compris le site Web (<https://droitsdelapersonne.ca/>); recruter et former le personnel; et commencer à produire des recettes gagnées. Conformément à l'engagement du gouvernement de poursuivre le financement des musées fédéraux, **le Musée n'a pas été touché par les compressions budgétaires de 2012.**

**Le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 a été créé en 2011-2012 avec la « mission d'explorer le thème de l'immigration au Canada en vue d'accroître la compréhension du public à l'égard des expériences vécues par les immigrants au moment de leur arrivée au Canada, du rôle essentiel que l'immigration a joué dans le développement du Canada et de la contribution des immigrants à la culture, à l'économie et au mode de vie canadiens »** (Budget principal de 2014-2015). **Le financement du Musée a diminué considérablement en 2014-2015, de 18,5 M\$ en 2013-2014 à 9,9 M\$ en 2014-2015. La diminution découle d'une réduction des coûts d'investissement requis pour « le réaménagement des espaces d'exposition existants et nouveaux, la fabrication et l'installation de nouvelles expositions et les préparatifs en vue de l'inauguration du nouveau musée en mai 2015 »** (Budget principal de 2014-2015).

Comme le montre le tableau 1, **le financement du Musée canadien de la nature a augmenté de 25,8 M\$ en 2013-2014 à 26,1 M\$ en 2014-15.** L'augmentation découle des rajustements de la rémunération dans les conventions collectives. **Le Musée a été protégé des compressions budgétaires dans le plan de réduction du déficit.** En 2014-2015, il suit un certain nombre de

priorités stratégiques pour mieux se positionner afin de produire des recettes gagnées, y compris la création d'un Centre pour les connaissances et l'exploration de l'Arctique, d'un centre pour la découverte d'espèces et le changement, et d'un centre d'inspiration et d'engagement sur la nature.

**Le financement du Musée des sciences et de la technologie du Canada a augmenté légèrement de 26,5 M\$ en 2013-2014 à 26,9 M\$ en 2014-2015** (voir le tableau 1). L'augmentation découle des rajustements des salaires. **Comme les autres musées fédéraux, l'organisme n'a pas été touché par les compressions budgétaires de 2012.** En 2014-2015, les orientations stratégiques du Musée incluent ce qui suit : créer les expositions et la programmation en lien avec le 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada en 2017; stimuler l'éducation et les échanges entre les Canadiens en matière d'énergie; créer une nouvelle initiative en matière de science alimentaire et rationaliser sa collection, dont l'ampleur est de beaucoup supérieure à l'espace de réserve du Musée. De plus, le Musée a dû régler dernièrement un problème important de moisissures atmosphériques découvert dans les installations des sciences et de la technologie. Cela a forcé la fermeture des installations en 2015. À la mi-novembre 2014, le gouvernement annonçait des investissements de

80,5 M\$ pour la poursuite des travaux d'assainissement de l'édifice qui abrite le Musée des sciences et de la technologie du Canada, ainsi que la mise à jour des espaces d'exposition et la modernisation de la façade de l'édifice. Le gouvernement dit avoir renoncé à la construction d'un nouveau musée, comme le préconisait le maire d'Ottawa, disant qu'une telle construction coûterait plusieurs centaines de millions de dollars.

## — INDUSTRIES CULTURELLES —

### Radiodiffusion, production audiovisuelle et nouveaux médias

**Fonds des médias du Canada.** Le Fonds des médias du Canada est un partenariat public-privé qui « accorde du financement destiné à la création de contenu numérique convergent pour la télévision dans les deux langues officielles et à la création d'applications et de contenu non linéaires et avant-gardistes conçus pour la diffusion sur de multiples plateformes » (*Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015* du ministère du Patrimoine canadien). **Le financement du ministère du Patrimoine canadien à l'intention du Fonds des médias du Canada est demeuré stable à 134,1 M\$.** Avec les contributions des câblodistributeurs et des distributeurs par satellite requises par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), le total combiné du fonds s'est élevé à plus de 360 M\$ pour l'année 2013-2014.

Il y a lieu de souligner qu'à part l'ajout en 2009 de 34,1 M\$ qui vient du Fonds des médias du Canada résultant de la fusion du Fonds canadien de télévision (100 M\$) et du Fonds des nouveaux médias du Canada (34,1 M\$) en 2009 pour créer le Fonds des médias du Canada, la contribution annuelle du gouvernement fédéral a été gelée à 100 M\$ depuis 1996. Pour tenir compte de l'inflation, la contribution gouvernementale de 2014 devrait atteindre 141 M\$ (en utilisant le calculateur d'inflation de la Banque du Canada).

En même temps, les chiffres publiés par le CRTC révèlent que les contributions du secteur privé ont déjà atteint un plateau. Le secteur prévoit que ces contributions vont diminuer alors que les Canadiens abandonnent la câblodistribution et la distribution par satellite en faveur de l'Internet pour se procurer le contenu audio-visuel, l'Internet n'étant pas réglementé ni obligé de contribuer

financièrement à la production du contenu canadien. Le résultat net est qu'on prévoit une vraie diminution du financement offert aux producteurs.

**CBC/Radio-Canada. Les compressions budgétaires de 2012 ont frappé CBC/SRC très durement : l'organisme a subi une diminution totale de 115 M\$ (10,7 %).** Le financement de l'organisme a maintenant baissé à 1,038 M\$ par rapport à 1,065 M\$ pour la dernière année financière.

Comme l'indiquait l'analyse budgétaire de l'an dernier, **s'ajoutant aux dépenses que l'organisme avait déjà prévues pour moderniser ses opérations et à un certain nombre de « nouveaux coûts inévitables » (loyer, taxes, augmentations des droits), CBC/Radio-Canada a fait face à des « pressions financières » de 200 M\$ entre 2012-2013 et 2014-2015** (site Web de CBC/Radio-Canada). Cela représente près de 20 % de ses crédits parlementaires. S'est ajoutée à cette difficulté la décision du CRTC à l'été de 2012 de mettre un terme au Fonds pour l'amélioration de la programmation locale (FAPL), qui fournissait environ 47 M\$ par année à l'organisme. Le FAPL a officiellement cessé d'exister le 31 août 2014.

**Pour affronter ces pressions financières, l'organisme a éliminé 570 postes à ce jour, et en supprimera encore 80 autres en 2014-2015. Le pire est que l'organisme prévoit un déficit budgétaire de 130 M\$ en 2014-2015. Pour aider à affronter ce déficit, l'organisme a annoncé qu'il devra supprimer 657 postes à temps plein de plus dans l'ensemble de ses services au cours des deux prochaines années (573 postes seront éliminés en 2014-2015). De plus, l'organisme a gelé le financement pour s'acquitter de l'inflation sur la portion salariale de ses dépenses pour 2014-2015 et 2015-2016.**

**Il faut se rappeler que ces réductions des effectifs s'ajoutent aux 800 postes perdus durant la crise financière de 2008-2009.**

**Même si CBC/Radio-Canada demeure déterminée à appliquer son Plan stratégique de 2015, l'organisme a été forcé de revoir ses plans à la baisse.** Ce faisant, l'organisme a suivi trois principes directeurs : présence nationale (par ex., les nouvelles nationales doivent continuer d'être « notre principale force » et les sites Web nationaux doivent continuer de s'imposer et de se distinguer de l'offre de la concurrence); présence régionale (nous ne renierons pas notre engagement à l'égard des régions; toutefois, il y a un besoin urgent de moderniser et de rationaliser la manière dont nous offrons les émissions et les services); présence numérique (par ex., les ressources peuvent être concentrées sur « un nombre moindre d'initiatives à fort impact ». Également, 5 % du budget de programmation des composantes médias continueront d'être alloués aux services numériques (site Web de CBC/Radio-Canada).

Concrètement, cela a signifié un certain nombre de grandes décisions :

- cesser de livrer concurrence aux radiodiffuseurs privés pour les sports professionnels;
- consolider la programmation régionale et remplacer la programmation locale dans certaines collectivités par des émissions régionales, de réseau ou souscrites;
- annuler l'expansion prévue à London en Ontario.

Comme le montre le Tableau 1, **l'Office national du film (ONF) et Téléfilm Canada ont également été dans la mire du budget de 2012 : les deux organismes ont subi des compressions de 10 %. Cela représente une réduction de 6,7 M\$ du budget de 66,8 M\$ de l'ONF et une réduction de 10,6 M\$ du budget de 105,7 M\$ de Téléfilm.** Les budgets des deux organismes ont maintenant subi la pleine compression de 10 %.



**Comme l'indiquait l'analyse budgétaire de l'an dernier, les incidences des compressions sont considérables. Pour l'ONF,** cela inclut la fermeture de postes de visionnement et de cinémas à Toronto et à Montréal, l'élimination de subventions et de contributions aux « festivals et événements », la réduction du soutien des productions indépendantes, la diminution de ses budgets de production, et l'élimination de plus de 70 postes. Du point de vue positif, il est prévu qu'un certain nombre de nouveaux postes seront créés à la suite du processus de réorganisation. De plus, l'ONF s'est engagé à maintenir ses budgets pour la production de langue française.

**Pour Téléfilm,** les secteurs touchés le plus directement sont le financement du développement et du soutien de l'industrie audio-visuelle et du soutien promotionnel pour le contenu canadien. Comme nous l'avons noté l'an dernier, un total de 30 postes devrait être éliminé sur trois ans. L'organisme a essayé de compenser les compressions en réaménageant ses programmes de financement, en encourageant plus de financement du secteur privé dans le financement des longs métrages, en recourant à des partenariats de promotion et en créant le Fonds des talents pour tirer profit du financement des compagnies et des particuliers du Canada pour soutenir les longs métrages.

## **Publication**

**Édition du livre.** Le *Fonds du livre du Canada* « appuie les activités des éditeurs canadiens du livre en plus de celles des autres secteurs de l'industrie afin d'assurer l'accès à un large éventail de livres d'auteurs canadiens » (*Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015* du ministère du Patrimoine canadien). Le programme est en deux volets : Soutien aux éditeurs, qui appuie la production et la promotion continue de livres d'auteurs canadiens par le biais d'aide financière aux maisons d'édition détenues et contrôlées par des intérêts canadiens, et Soutien aux organismes, qui cherche à renforcer la capacité de l'industrie). **Le financement du programme est demeuré stable dans le Budget principal, à 36,7 M\$.** De plus, **le budget de 2014 a annoncé que le programme verrait le renouvellement de 9 M\$ par année dans le cadre du financement de base du budget de 2015, une mesure qui apaise l'incertitude, mais qui ne constitue pas de l'argent nouveau pour le Fonds.**

**Édition du périodique.** Le *Fonds du Canada pour les périodiques* « appuie les activités des éditeurs et des organismes de magazines et de journaux non quotidiens canadiens afin d'assurer l'accès à une variété de magazines et de journaux non quotidiens canadiens » (*Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015* du ministère du Patrimoine canadien). Le Fonds inclut trois volets : Aide aux maisons d'édition, qui soutient les magazines imprimés et les journaux non quotidiens canadiens; Innovation commerciale, qui finance les magazines imprimés de petite et de moyenne tailles et les éditeurs de périodiques numériques; et Initiatives collectives, qui finance les organismes pour le renforcement de la capacité de l'industrie. **Le financement total du Fonds du Canada pour les périodiques est demeuré stable à 74,8 M\$.**

## **Enregistrement sonore**

Le *Fonds de la musique du Canada* « appuie les activités des créateurs, des artistes et des entrepreneurs canadiens de la musique afin d'assurer l'accès à un large éventail de contenu musical canadien » (*Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015* du ministère du Patrimoine canadien). **Les compressions budgétaires de 2012 ont éliminé le volet Aide aux créateurs du Fonds.** Le Fonds est maintenant composé des volets suivants : Entrepreneurs de la musique, qui finance les entrepreneurs de la musique et les organismes de services à l'industrie de la musique pour la création, la production et la commercialisation de l'industrie de la musique du Canada; Nouvelles œuvres musicales, qui soutient les créateurs et les entrepreneurs pour la création, la production et la commercialisation de la musique canadienne; Initiatives collectives,

qui soutient le développement et la commercialisation du talent canadien au pays et à l'étranger; et Souvenirs de la musique canadienne, qui finance la préservation des œuvres musicales canadiennes.

Le financement du programme a augmenté de 22,8 M\$ dans le Budget principal de 2013-2014 à 23,9 M\$ pour la présente année financière. Il y a lieu de noter que le programme a reçu 1,15 M\$ de plus dans le Budget supplémentaire C, amenant le financement total du programme au niveau qui est le sien dans le Budget principal de cette année.

**De plus, le budget de 2014 prévoyait transférer 8,8 M\$ du financement total du programme dans le financement de base du budget de 2015. Les 8,8 M\$ étaient attribués depuis le début des années 2000, mais ils ne constituaient pas une partie permanente et continue du Fonds. Tout en conférant plus de certitude et de prévisibilité au financement, cela ne constitue pas une augmentation. Comme cela pourrait être le cas pour le Fonds des médias du Canada dans un proche avenir, il convient de souligner que la contribution des radiodiffuseurs privés au Fonds de la musique du Canada a déjà commencé à diminuer, un fait qui a été signalé au Comité du patrimoine de la Chambre des communes quand il a étudié l'industrie de la musique du Canada à l'hiver 2014. Durant l'année de diffusion 2012-2013, les propriétaires de radio commerciale ont contribué près de 52 M\$ au développement de contenu canadien, une baisse de 4,9 % par rapport à l'année précédente.**

## — AUTRES DÉPENSES —

Le **Programme des célébrations et commémorations** fournit de l'aide financière à une gamme d'organismes admissibles (organismes non gouvernementaux et communautaires) pour l'organisation d'événements communautaires) entre le 21 juin et le 1<sup>er</sup> juillet, au cours de la période Le Canada en fête! Cette période inclut la Journée nationale des Autochtones, la Saint-Jean-Baptiste, la Journée canadienne du multiculturalisme et la fête du Canada. Cette année, le financement du programme est 10,5 M\$, en baisse par rapport à 14,8 M\$ en 2013-2014. La baisse vient principalement d'une augmentation temporaire des sommes disponibles dans ce programme pour la commémoration du bicentenaire de la guerre de 1812 (4,0 M\$). En 2013-2014, le programme a reçu un transfert de 310 000 M\$ des Affaires indiennes et du Nord canadien pour « promouvoir la sensibilisation publique et la participation communautaire aux activités de la Journée nationale des Autochtones » (Budget supplémentaire B de 2013-2014).

**Sport.** Le financement du sport augmente considérablement dans le budget de 2014, principalement en raison des Jeux panaméricains et parapanaméricains à Toronto en 2015. Le financement du sport n'a pas été diminué à la suite du budget de 2012. Par ailleurs, le gouvernement verse 6 M\$ dans le cadre d'une Stratégie culturelle fédérale pour les Jeux panaméricains et parapanaméricains. Cette somme provient d'une redirection à même l'engagement initial du gouvernement de 500 M\$ et servira à financer des initiatives en 2014-2015 et 2015-2016. La Stratégie culturelle fédérale pour les Jeux comprend :

- 1,4 M\$ pour les célébrations principales au Nathan Philips Square;
- 1 M\$ pour les activités de relais de la torche à l'extérieur de l'Ontario;
- 3,6 M\$ pour le relais de la torche en Ontario, activités qui mettront en valeur les cultures autochtones et française, ainsi que des activités qui souligneront le lien entre le Canada et les Amériques, engageront la participation des Canadiens dans les célébrations reliés aux

Jeux et commémoreront l'histoire des sports d'été au Canada.

Le **Programme d'aide aux athlètes**, qui soutient les athlètes afin d'améliorer leur performance dans les grandes compétitions internationales, a reçu le même niveau de financement que lors du dernier exercice : 28 M\$.

Le **Programme de soutien du sport** a pour objet de développer les athlètes et les instructeurs, d'accroître la participation des Canadiens au sport et de promouvoir les intérêts et les valeurs des Canadiens. Il finance les organismes de sport nationaux, les organismes de services multisports et les organismes qui œuvrent dans divers secteurs prioritaires. Le financement total de ce programme a connu une baisse en passant de 145,8 M\$ l'an dernier à 142,8 M\$ cette année.

Le **Programme d'accueil de manifestations sportives** soutient « les organismes individuels de sport pour accueillir les Jeux du Canada et les événements de sport internationaux au Canada » (*Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015* du ministère du Patrimoine canadien). Il a reçu un total de 146,1 M\$ de financement l'an dernier et le financement de cette année a augmenté à 213,8 M\$ pour les Jeux panaméricains à Toronto.

**Langues officielles. Les dépenses qui visent à promouvoir les langues officielles du Canada et à soutenir les communautés minoritaires de langue officielle sont demeurées très stables sur douze mois.** Le programme **Mise en valeur des langues officielles**, qui « favorise auprès des Canadiens une meilleure compréhension et appréciation des bénéfices de la dualité linguistique, ainsi que la sensibilisation aux droits linguistiques garantis par la Constitution » (*Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015* du ministère du Patrimoine canadien) a reçu 111,5 M\$ dans le Budget principal, le même niveau de financement que dans le Budget principal de l'an dernier.

Le financement du **Programme Développement des communautés de langue officielle** qui « favorise l'épanouissement des minorités francophones et anglophones du pays et leur permet de participer pleinement à tous les aspects de la vie canadienne » (*Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015* du ministère du Patrimoine canadien) a reçu 224,4 M\$ dans le Budget principal de cette année, une légère augmentation par rapport à 221,7 M\$ l'an dernier.

Le **Programme des Autochtones** vise principalement à « renforcer l'identité culturelle, encourager la pleine participation des Autochtones à la vie civile canadienne et à appuyer le maintien des langues et cultures autochtones comme composantes vivantes de la société canadienne » (*Rapport sur les plans et les priorités 2014-2015* du ministère du Patrimoine canadien). Les dépenses totales pour ce programme en 2013-2014 étaient 17,5 M\$ et elles ont augmenté à 22,9 M\$ en 2014-2015.

## — AUTRES FACTEURS QUI ONT UNE INCIDENCE SUR LE SECTEUR CULTUREL —

Même si elles ne sont pas liées directement au budget, il est important de souligner certaines mesures qui ont beaucoup d'impact sur le secteur culturel.

La première est sans doute l'impact négatif sur les artistes, les créateurs et les industries culturelles résultant des exceptions ajoutées à la loi sur le droit d'auteur en 2012 au cours de l'adoption de la *Loi sur la modernisation du droit d'auteur*. Le secteur culturel avait lancé une mise en garde à l'égard de ces conséquences. Sans disposer de chiffres précis au moment de la publication de la présente analyse, les pertes prévues pour autant que nous sachions concernant l'industrie du livre, celle de la musique et les artistes individuels atteignent plusieurs dizaines de millions de dollars.

L'autre grand impact imminent a déjà été mentionné plus haut dans l'analyse, à savoir la diminution courante ou à venir des contributions privées des radiodiffuseurs et des opérateurs du câble et de satellite au développement du contenu audiovisuel, que ce soit pour le *Fonds de la musique du Canada* ou le *Fonds des médias du Canada*.

## ANNEXE

**Budget du ministère du Patrimoine canadien, de sociétés d'État et d'organismes culturels particuliers, Total du Budget principal et des Budgets supplémentaires A, B et C pour l'exercice 2013-2014 (en millions de dollars)**

Organisme <sup>1</sup>	Budget principal de 2013-2014	Compressions budgétaires de 2012 <sup>2</sup>	Budget supplémentaire A de 2013-2014		Budget supplémentaire B de 2013-2014		Budget supplémentaire C de 2013-2014		Budget total de 2013-2014 <sup>3</sup>
			Transferts nets	Nouveaux crédits	Transferts nets	Nouveaux crédits	Transferts nets	Nouveaux crédits	
Ministère du Patrimoine canadien	1 317,2	(42,2) (3,3 %)	-	0,5	(0,3)	0,8	0,9	2,4	1 321,6
Conseil des Arts du Canada	180,3	-	-	-	0,1	-	0,8	0,3	181,4
CBC/Radio-Canada	1 064,8	(69,6) (6,5 %)	-	-	-	-	-	-	1 064,8
Bibliothèque et Archives Canada	98,3	(6,6) (5,6 %)	-	-	-	-	0,7	-	99
Centre national des Arts	33,8	(1,8) (5,1 %)	-	-	0,3	-	-	-	34,1
Musée des beaux-arts du Canada	43,4	-	-	-	-	-	-	-	43,4
Musée canadien de l'histoire	57,4	-	-	-	-	-	-	1,5	58,9
Musée canadien pour les droits de la personne	31,7	-	-	-	-	-	-	-	31,7
Musée canadien de l'immigration du Quai 21	18,5	-	-	-	-	-	-	-	18,5
Musée canadien de la nature	25,8	-	-	-	-	-	-	-	25,8
Musée des sciences et de la technologie	26,5	-	-	-	-	-	-	-	26,5

du Canada									
Office national du film	62,9	(3,3) (5 %)	-	-	-	-	-	-	62,9
Téléfilm Canada	99,6	(6) (5,7 %)	-	-	-	-	-	-	99,6
<b>TOTAL</b>	<b>3 060,2</b>	<b>(130,7)</b> <b>(4,3 %)</b>	<sup>-4</sup>	<b>0,5</b>	<sup>-4</sup>	<b>0,8</b>	<sup>-4</sup>	<b>4,2</b>	<b>3 068,2</b>

**Notes :**

<sup>1</sup>Ces organismes génèrent aussi des revenus annuels.

<sup>2</sup>Les compressions budgétaires de 2012 ont été mises en œuvre dans certains cas en réattribuant des fonds à l'intérieur d'un organisme pour soutenir les nouveaux crédits ou les transferts dans les Budgets supplémentaires.

<sup>3</sup>Les chiffres budgétaires totaux indiqués dans le présent tableau sont la somme des dépenses dans le Budget principal et les Budgets supplémentaires de 2013-2014 et peuvent ne pas correspondre parce qu'ils ont été arrondis. Veuillez noter qu'ils peuvent ne pas refléter les autorisations totales énoncées dans le Budget supplémentaire C de 2013-2014, qui inclut également le financement additionnel reçu à titre de report pour les dépenses admissibles au titre de la rémunération et des conventions collectives. Certaines compressions budgétaires de 2012 ont été mises en œuvre en réattribuant des fonds à l'intérieur d'un organisme pour soutenir les nouvelles dépenses apparaissant dans les budgets supplémentaires. Les détails des compressions apparaissent dans le corps de la présente analyse.

<sup>4</sup>Les transferts totaux ne sont pas fournis étant donné que certaines de ces dépenses représentent les transferts d'un organisme à un autre à l'intérieur du Ministère ou représentent les transferts qui entrent au ministère du Patrimoine canadien ou qui en sortent pour la programmation dans des secteurs autres que ceux qui sont traités dans la présente Analyse budgétaire (voir la discussion à la Section II de l'analyse pour les détails des transferts).

**Sources :** gouvernement du Canada, *Budget principal de 2013-2014, Parties I et II : Le Plan de dépenses du gouvernement et le Budget principal*; gouvernement du Canada, *Budget supplémentaire A de 2013-2014 pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014*; gouvernement du Canada, *Budget supplémentaire B de 2013-2014 pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014*; gouvernement du Canada, *Budget supplémentaire C de 2013-2014 pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014*; gouvernement du Canada, *Emplois, croissance et prospérité à long terme : Plan d'action économique de 2012* (Budget de 2012).